



VILLE DE DRAGUIGNAN



À Draguignan, le 23 mai 2023.

## COMPTE RENDU DE RÉUNION

Le conseil de quartier ouest s'est réuni dans la salle B de la maison des sports et de la jeunesse, le mardi 23 mai 2023 à 18 h, sous la présidence de Pascal Delugeau.

Étaient présents : Marie-Noëlle Thirion-Boussouf, Gilbert Wiencek, Nicole del Cucina, Jean-Yves Jambu, Christian Jouffroy, Muriel Simon-Devos, Pascal Delugeau (rapporteur).

Étaient absents et, pour la plupart, excusés : Arnaud Autric, Marie-Christine Omdahl, Hervé Thinnes, Marie-Josée Ciocca, Guy Ciocca, Martine Dupont-Ferrier, Jean-Daniel Giboin, Roger Contri, Christian Lallier, Françoise Fratila, Karine Fontaine, Ghislaine Ragosa, Hubert Nicolas, Isabelle Laudicina, Christian Glénard, Maurice Doumax, Éric Dufétel.

\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

1. Organisation de la fête du quartier
2. Points soulevés depuis la dernière réunion
3. Informations diverses
4. Questions diverses

\*\*\*

### RELEVÉ DE DÉCISIONS

Avant d'entamer l'ordre du jour, le président fait le point des présents. Il accueille ensuite Bernard Bonnabel, élu référent du conseil de quartier ouest, accompagné de Franck Meunier du service vie des quartiers et cadre de vie. Il souhaite également la bienvenue aux membres du conseil de quartier sud : Sophie Langer sa présidente, Bernard Fugier, vice-président, Frédérique Desbois et Suzanne Martre.

1. Organisation de la fête du quartier

La fête des quartiers sud et ouest se déroulera le dimanche 11 juin 2023, de 12 h à 18 h 30, au domaine de Lamanois, situé 2020 chemin de la Pouiraque, dans le quartier des Selves. Marie-Noëlle Thirion-Boussouf s'est proposée pour conduire l'organisation de l'événement au nom du conseil de quartier ouest. Éric Dufétel se chargera plus particulièrement des points pratiques de cette organisation.

Lecture est faite de l'état d'avancement de l'organisation (le document support, évolutif par nature, est transmis par courriel séparé aux conseillers pour leur information). À titre de rappel, le profil de cette journée est le même que celui élaboré l'année dernière. La plupart de ces informations sont reprises dans le site créé pour la circonstance, où chacun doit s'inscrire (merci de diffuser ce lien le plus largement possible) :

<https://draguisud.fr/fete-des-quartiers-ouest-et-sud-de-draguignan-2023/>

## 2. Points soulevés depuis la dernière réunion

- a. Concernant la collecte des déchets, DPV a initié l'opération de retrait des bacs individuels et diffuse de l'information à ce sujet. Un ambassadeur du tri a circulé dans notre quartier à cet effet. Cependant, des habitants ont vu disparaître leurs bacs individuels sans avoir été prévenus.

*Réponse de la mairie : la compétence déchets est du ressort de DPV a où madame Jurez reçoit les doléances à cette adresse électronique : [as.jurez@dracenie.com](mailto:as.jurez@dracenie.com). Elle communique ce message : « Les ambassadeurs dédiés ont rendu visite ou vont rendre visite très prochainement aux habitants. Par ailleurs, notre nouveau schéma de collecte est adapté aux différentes typologies d'habitat comme on le remarque sur le territoire. Nous maintenons les bacs en cœur de ville. Les autres bacs sont amenés à disparaître, mais nous œuvrons au fur et à mesure, afin de communiquer le plus largement possible. Aussi ils sont peut-être encore sur le terrain, mais pas de façon pérenne ». Elle transmet également une délibération du conseil communautaire en date du 19 mai 2005 portant décision d'instaurer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dans la partie du territoire où le service d'enlèvement des ordures ménagères est considéré comme non assuré. [Délibération jointe par courriel en même temps que le présent compte rendu.]*

- b. En séance, des riverains évoquent la praticabilité du chemin communal des Jjubiers, interdit unilatéralement par un propriétaire alors qu'il était auparavant d'accès libre. Cette situation est-elle normale ?

*Réponse de la mairie : cet axe est en partie communal et le reste est classé en chemin d'exploitation. Cette dernière partie appartient au propriétaire du fonds servi qui peut donc en interdire l'accès.*

- c. À hauteur du pont d'Aups, est-il possible de supprimer une pile du pont de chemin de fer pour améliorer la visibilité ?

*Réponse de la mairie : non, ce n'est pas envisagé pour l'instant. Le site a été nettoyé pour améliorer la visibilité.*

- d. Des riverains de l'avenue Fred Scamaroni s'inquiètent de constater la vitesse de certains véhicules sur cet axe et s'interrogent sur la limitation de celle-ci qu'ils souhaitent voir s'établir à 70 km/h. En séance, le même constat est fait avenue Salvador Allende.

*Réponse de la mairie : propos reçus de l'agent du conseil départemental en charge de ce chantier : « Le problème de vitesse estimé par les riverains de la RD 562 a déjà été abordé à plusieurs reprises. Comme vous avez pu le constater, les travaux sont toujours en cours (Clos d'Ieres ou débouché du chemin de la Combe du Cade) avec des restrictions de chantier qui les accompagnent. Ils vont se poursuivre par la mise en œuvre d'enrobés jusqu'au carrefour du Col de l'Ange.*

*En conséquence, je vous propose, dès la fin de l'ensemble des travaux de travailler sur cette problématique, pour laquelle aujourd'hui, l'analyse me semble prématurée et complètement faussée ».*

- e. Malgré les efforts remarquables de la mairie dans le cadre du déploiement de la fibre par Orange, les doléances sont toujours d'actualité et nombreux sont les habitants du quartier à passer d'une déception à l'autre. Certains évoquent des pétitions réclamant des mises en demeure, voire la saisine de la justice, comme cela a pu se faire dans d'autres communes (cf. cliquez sur [ce lien](#)).

*Réponse de la mairie : l'interlocuteur de la mairie, Solutions 30, met tout en œuvre pour réduire autant que possible les désagréments subis par les usagers. Pour contacter cet intermédiaire, merci d'adresser un courriel à Franck Meunier ([franck.meunier@ville-draguignan.fr](mailto:franck.meunier@ville-draguignan.fr)) en décrivant au mieux la situation à l'origine de la saisine.*

- f. Point de situation concernant le stationnement gênant chemin du Baguier.

*Réponse de la mairie : concernant le stationnement aux abords du chemin du Baguier, il n'y a pas pour l'instant de solutions techniques qui semblent convenir pour ce conflit de voisinage. L'interdiction de stationner au bord du chemin risque de générer plus de gêne sur les routes plus fréquentées (route de Flayosc). Les services poursuivent leurs réflexions.*

## 3. Informations diverses

- a. Au courriel diffusant le présent compte rendu sont joints plusieurs documents présentant l'objet de la réunion du 11 mai dernier au cours de laquelle a été présenté le budget participatif mis en place par la mairie.

Plus d'informations en suivant ce lien : <https://bit.ly/3NAk6k1>

- b. Un relevé des vitesses automobiles mesurées avenue du pont d'Aups entre décembre 2022 et mars 2023 est joint au présent compte rendu.

*La vitesse excessive sur cet axe est confirmée par une riveraine participant à la réunion. Ce point est pris en compte par la mairie et fera l'objet d'une réponse lors d'une réunion ultérieure ou diffusée par courriel.*

- c. Un habitant du quartier membre de l'association d'apiculteurs Var Apiloisir située à Draguignan est à la recherche de terrains à Draguignan et Flayosc pour y déposer des ruches. En effet, certains adhérents se lancent en apiculture alors qu'ils résident en ville et quelquefois en appartement. La recherche de terrain est donc primordiale pour eux. Pour le contacter : Jackie Dréan, [jackiedrean@gmail.com](mailto:jackiedrean@gmail.com).
  - d. Le samedi 24 juin aura lieu une collecte de déchets verts sur le parking de la Foux.
  - e. 26 juin à 17 h, à Saint-Exupéry, salle Malraux : réunion publique avec des experts au sujet de l'arrêté de catastrophe naturelle sécheresse pour expliquer les procédures à suivre.
4. Questions diverses : sans objet.

\*\*\*

La prochaine réunion sera programmée ultérieurement, à la rentrée de septembre.

Rappel : merci de diffuser l'adresse électronique générique pour joindre le conseil de quartier ouest : [ouest@ville-draguignan.fr](mailto:ouest@ville-draguignan.fr).

À 20 h 10, le président remercie les participants de s'être rendus disponibles et d'avoir consenti l'effort de se joindre à la réunion.